

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 2024 du 4 février 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »**

NOR : INTJ1902913S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 21063 du 18 décembre 2018 (NOR : INTJ1834833S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2019 :

Huyghe Frédéric NIGEND : 162927 NLS : 8019751

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2019 :

Poinot Julien NIGEND : 300124 NLS : 8090010

Bobant Johann NIGEND : 169847 NLS : 8018164

Hogard Cédric NIGEND : 155963 NLS : 8013558

Cheramy David NIGEND : 155423 NLS : 8013114

Hoguet Joël NIGEND : 158189 NLS : 8015552

Maquenhen Dany-Joël NIGEND : 140594 NLS : 5325340

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2019 :

Tytgat Mickaël NIGEND : 301421 NLS : 8089962

Sebti Kévin NIGEND : 306266 NLS : 8104173

Reynaud Guillaume NIGEND : 337360 NLS : 8106379

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 février 2019.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
D. STRIEBIG*